



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le 02 NOV. 2018

Circulaire n° 63 / 2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication aux sous-préfètes
de Montluçon et Vichy

Objet : pavoisement des édifices publics à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales du samedi 10 novembre au lundi 12 novembre 2018.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Marie-Françoise LECAILLON